

maisons dont les murs n'ont pas l'épaisseur réglementaire de 34 centimètres.

M. D'hellembre, conseil de M. Phooze, dépose des conclusions tendant à déclarer illégal le service individuel pris le 19 avril 1891 et le 1er mai 1891, devant l'autorité administrative dans l'intervalle jusqu'au moment où l'autorité administrative aura statué sur la question de l'épaisseur des murs.

Le chemin de la Makellerie, exposé M. D'hellembre, est un chemin d'intérêt commun. C'est pourquoi, son client, au nom de la ville, a sollicité une mesure immédiate, sans faire une demande à l'autorité judiciaire ou d'aliénances. Or, le service de la voirie municipale a exigé de M. Phooze qu'il fasse une pareille demande à M. le maire de Roubaix. Ce dernier dans son autorisation, n'a pas mentionné le nom des propriétaires mais sentit mal celle de l'administration.

L'autorité est revenue à Roubaix. Est dressé, en débâcle la question de savoir si doit être fait droit aux conclusions possédées, dans le cas où les conclusions principales ne seraient pas accueillies.

La Pêche à BABIERS. — Ils sont nombreux, aujourd'hui, les pêcheurs qui ont taquiner le gonfon dans les étangs du paroisse de Babières. M. Petit se montre sévère pour ceux qui nient la convention.

Félix Vanacker est condamné à 1 fr. d'amende, de même Cornille Richard, Pierre Vermaek, Leon Gilens et Charles buis, Albert Gossens et Julien Pollet, à leur sincérité, Bardeau, et Léon Gossens.

Ces deux derniers condamnés : 3 fr. par défaut, Carpeau, Varenayet, Eustache Jardin et Henri Messine, 2 fr. ; Alphonse Brossart et Victor Bonte, 1 fr. ; Albert Daniel, Léon Dumont, Jules Pollet, Henri Gossens, et Charles Declaudt, à 5 fr., à cause de la reddition. Courtois.

Castelot a tiré les sonnettes et souillé de boue les magasins du boulevard de Paris; le tribunal lui inflige deux amendes de 11 fr. et de 6 fr.

— Ernest Grimonprez, J. B. Moreau, Louis Delhay, Edouard Dekeyser sont condamnés à 1 fr. pour tapage nocturne.

Pour avoir abandonné un atelier, embarrassé ou souillé la voie publique, Marchand et Blanche Hurson et Henri Leveugle, se voient infliger une amende de 1 franc.

Noël Camille, 1 fr. pour avoir acheté un cabaret après l'ouverture réglementaire, à Charles Martin et à Pierre Desnoyer, les consommatoires, 4 fr. seulement.

Pour violences légères, sont condamnés : à 1 journée de travail, Cyrille Dessaint et Sophie Tellier; Kléber Lagache; à 2 jours, Emile Haroux, et à 3 jours, André Delfosse qui a frappé sa sœur, après avoir injurié sa mère.

L'audience est levée à 11 heures 42.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 15 juin. — Gaston Lugot, rue Lafontaine, 36. — Edouard Duterte, rue de la Chaussee, 49. — Marguerite Dubois, rue Blanchemain, 10. — Eugène Baedens, rue Blanchemain, 10. — Clémence Dubois, 3. — Madeleine Deghlin, rue du Calme, cour Saint-Henri, 15. — Prosper Desbois, rue Carpeau, maisons Flerton.

Déclarations de décès. — Antoine Rousset, 85 ans, rue St-Jean, 15. — Léonie Samuels, 27 ans, rue de Blanchemain, 10. — Louis Brack, 55 ans, rue Blanchemain. — Marie-Claire, 20 ans, rue Froid, 55. — Henri Mostrel, 17 ans, rue des Longues-Haies, cour Degrand, 8. — Pauline Mahot, 62 ans, boulevard de Strasbourg, 42B. — Pauline Beblecker, 49 ans, rue de la Fosse aux Chênes, 65.

TOUCOUNG. — Déclarations de naissances du 15 juin. — Maurice Monin, rue Favart. — Mariage. — Constant Lison, 21 ans, imprimeur, et Léonie Flament, 38 ans, bonheuse.

Déclaration de décès. — Louise Vandamme, 4 mois, fille des roses.

COIX. — Déclaration de naissance du 15 juin. — Ernest Honoré, rue Cobert, 29.

Publications de mariages. — Edmond Boulanger, 30 ans, journaliste, rue de Meudon, 25 ans, journaliste, Croix.

— Madame Müller, 29 ans, menuisier, Croix, et Catherine Rossau, 25 ans, encalisseur, Roubaix. — Constant Lepoutre, 26 ans, menuisier, Roubaix, et Léonie Wouters, 23 ans, doublure, Goultai.

FLÈVE. — Déclarations de naissances du 4 et au 11 juin. — Malvina Léontine, bauquel du Bœuf — Thibault Klerk, pavé de la Croix. — Delphine Octave, bauquel du Bœucl. — Publications de mariages. — Lescorat Carlos, 25 ans, serrurier, à Marcq-en-Barœul et Liège Colina, 29 ans, sans profession, à Esquel, 18 ans, rue de la Croix, 26 ans, chanteuse à Hesdigneul, et Louise Victoire, 28 ans, cuisinière, à Foucault. — Mariages. — Laveline J.-P., 25 ans, cultivateur, et Redant Maria, 25 ans, ménagère.

HALLUIN. — Déclaration de naissance du 15 juin. — Jeanne Hélène, Collas.

MENINS. — Déclaration de naissance du 14 juin. — Maurice Guyot, rue de Courtaul, 126.

COURTRAI. — Déclarations de naissances du 13 juillet et Marie hemmery, rue Munkensdorn, — Gérard Lemaitre, Marcel Lemaitre, grande King. — Lucie Kind, Rue No. 12. — Dame. — Berthe Boulle, menuisier, chaussée d'Anderlecht, 12. — Béke, rue de la Madone. — Radomir Dusonguy, rue Lille. — Rachel Huysse, bauquel « Het Hooghe ». — Georg v. Petit, rue Léopold. — André Sayeon, Esplanade. — Gustav Van Staechem, rue de la Prévote.

Mariages. — Félix Cudide, 26 ans, cordonnier, à Sweeny-ghem, et Julie Carelle, 19 ans, minaudière, chaussee d'Heule.

Appartements & chambres à LOUER

Publicité économique: Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes. Les 1er et 15 de chaque mois : deux francs; un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du Journal de Roubaix «soir et matin». Ch. garni, 20, rue de l'Hôtel-de-Ville, Tourcoing. Chambre garnie, 18, r. de l'Orangerie. Appartement, 18, rue de l'Orangerie. Rés. dech., garni, r. Industrie, 56. Ch. garni et non, r. Paurry, 13. Chambres et bureaux non, place de l'Abattoir, 5. Ch. non garni, 117, boul. de Belfort. Ch. garni, rue de Cassel, 48.

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

AVIS

Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces au directeur du journal, mais bien aux initiales indiquées dans l'annonce. Ex: P. S. 46, laissé au Journal de Roubaix (annonces n...). Les lettres sont remises ou réexpédiées telleles à l'adresse indiquée. Pour rester au bureau du journal doivent être déposées dans la boîte. Les lettres sont traitées et traitées. Quant à celles qui sont adressées à des initiales, ne peut répondre des timbres-poste ou documents quelconques. Pour toutes annonces portant la mention « Prend l'adresse au bureau », il suffit d'indiquer l'adresse en demandant cette adresse d'informer le numéro de l'annonce. Le bureau de renseignements et annonces est fermé les dimanches et jours fériés.

EMPLOI. — On demande, pour l'usine Ganz (Belgique), employés parlant Anglais et ayant appris l'allemand, dans un bureau de correspondance et voyages. Correspondance et voyages. De préférence quelqu'un ayant déjà une certaine expérience à ce sujet, et connaissant le portugais. Pour toute annonce portant la mention « Prend l'adresse au bureau », il suffit d'indiquer l'adresse en demandant cette adresse d'informer le numéro de l'annonce. Le bureau de renseignements et annonces est fermé les dimanches et jours fériés.

CHACALLEMENT LE DOMICILE

M. Louis Bernard Fils, architecte, à Chacallement le domicile, 20, rue de l'Industrie, 17. — Il a été établi au boulevard de Paris, en passant par le ruisseau Chancy, et le ruisseau de Chacallement. — Croix, à 2 minutes de l'arrêt du tramway, au bout de Roubaix, route de Bourbourg, route de Bourbourg.

CHAPELET PERDU

Un chapelet perdu avec médaillon de l'ordre de l'Indemnité. Il a été perdu le boulevard de Paris à la rue de l'Indermann, en passant par le ruisseau Chancy, et le ruisseau de Chacallement. — Croix, à 2 minutes de l'arrêt du tramway, au bout de Roubaix, route de Bourbourg.

INSTALLATIONS de COMPTABILITÉS

Commercial, inventaires, redressements d'écritures. Lettres décodées, commerciale et pratique. Méthode moderne, claire et précise. S. A. 47682d

CONTREMAÎTRE de Tiss. —

COCHER OU CAMIONNEUR

celibataire, ayant fait son commerce dans la carrière très bien soignée et conduire les chevaux, demande place. S. A. 47682d

V. BESIME, V.

142, Rue d'Alma, 24, ROUBAIX.

AGENT EXCLUSIF

pour le Nord, le Somme, le Pas-de-Calais, l'Aisne et les Ardennes.

VOITURES PLIANTES

Attelables

PRIX SUR DEMANDE

Le prospectus illustré est envoyé sans sur demande.

— ALPHONSE VERRIER, 27 ans, garçon meunier, à Liso Verrier, 35 ans, couffurier, hameau Wallie. — Déclarations de décès. — Julie Callens, 10 ans, chassée d'Asnières. — Julie Monteyne, 36 ans, hameau Ste-Anne, à Herseaux.

— ALPHONSE VERRIER, 27 ans, garçon meunier, à Liso Verrier, 35 ans, couffurier, hameau Wallie. — Déclarations de décès. — Julie Callens, 10 ans, chassée d'Asnières. — Julie Monteyne, 36 ans, hameau Ste-Anne, à Herseaux.

INDUSTRIE et COMMERCE

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Posen, 13 juin.

Pour la foire aux laines qui commence demain les arrivages sont de nouveau plus restreints que l'an dernier. Ils s'élèvent actuellement à 27.000 quintaux et on n'attend plus de grands renforts. Les laines non lavées manquent presque totalement. La tendance est ferme mais indécise, d'autant plus qu'il y a jusqu'ici peu d'acheteurs étrangers présents sur place. Les laines moyennes fines sont recherchées et quelques lots avaient obtenu, dit-on, 15 Rm au-dessus des cours de l'an dernier.

LA PÊCHE À BABIERS. — Ils sont nombreux, aujourd'hui, les pêcheurs qui ont taquiné le gonfon dans les étangs du paroisse de Babières. M. Petit se montre sévère pour ceux qui nient la convention.

Le chemin de la Makellerie, exposé M. D'hellembre, est un chemin d'intérêt commun. C'est pourquoi, son client,

mais aussi ses collègues de l'administration,

qui déclarent que l'administration a été mise en évidence.

Les deux derniers condamnés : 3 fr. par défaut, Carpeau, Varenayet, Eustache Jardin et Henri Messine, 2 fr. ; Alphonse Brossart et Victor Bonte, 1 fr. ; Albert Daniel, Léon Dumont, Jules Pollet, Henri Gossens, et Charles Declaudt, à 5 fr., à cause de la reddition. Courtois.

Castelot a tiré les sonnettes et souillé de boue les magasins du boulevard de Paris; le tribunal lui inflige deux amendes de 11 fr. et de 6 fr.

— Ernest Grimonprez, J. B. Moreau, Louis Delhay, Edouard Dekeyser sont condamnés à 1 fr. pour tapage nocturne.

Pour avoir abandonné un atelier, embarrassé ou souillé la voie publique, Marchand et Blanche Hurson et Henri Leveugle, se voient infliger une amende de 1 franc.

Noël Camille, 1 fr. pour avoir acheté un cabaret après l'ouverture réglementaire, à Charles Martin et à Pierre Desnoyer, les consommatoires, 4 fr. seulement.

Pour violences légères, sont condamnés : à 1 journée de travail, Cyrille Dessaint et Sophie Tellier; Kléber Lagache; à 2 jours, Emile Haroux, et à 3 jours, André Delfosse qui a frappé sa sœur, après avoir injurié sa mère.

L'audience est levée à 11 heures 42.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Londres, 13 juin.

Les affaires ont été calmes depuis huit jours.

Les détenants sont généralement peu disposés à vendre et attendent avec confiance les prochaines enchères. La quatrième série d'encheres commencera le 27 courant avec une quantité disponible d'environ 233,000 balles.

LA PÊCHE À BABIERS. — Ils sont nombreux, aujourd'hui, les pêcheurs qui ont taquiné le gonfon dans les étangs du paroisse de Babières. M. Petit se montre sévère pour ceux qui nient la convention.

Le chemin de la Makellerie, exposé M. D'hellembre, est un chemin d'intérêt commun. C'est pourquoi, son client,

mais aussi ses collègues de l'administration,

qui déclarent que l'administration a été mise en évidence.

Les deux derniers condamnés : 3 fr. par défaut, Carpeau, Varenayet, Eustache Jardin et Henri Messine, 2 fr. ; Alphonse Brossart et Victor Bonte, 1 fr. ; Albert Daniel, Léon Dumont, Jules Pollet, Henri Gossens, et Charles Declaudt, à 5 fr., à cause de la reddition. Courtois.

Castelot a tiré les sonnettes et souillé de boue les magasins du boulevard de Paris; le tribunal lui inflige deux amendes de 11 fr. et de 6 fr.

— Ernest Grimonprez, J. B. Moreau, Louis Delhay, Edouard Dekeyser sont condamnés à 1 fr. pour tapage nocturne.

Pour avoir abandonné un atelier, embarrassé ou souillé la voie publique, Marchand et Blanche Hurson et Henri Leveugle, se voient infliger une amende de 1 franc.

Noël Camille, 1 fr. pour avoir acheté un cabaret après l'ouverture réglementaire, à Charles Martin et à Pierre Desnoyer, les consommatoires, 4 fr. seulement.

Pour violences légères, sont condamnés : à 1 journée de travail, Cyrille Dessaint et Sophie Tellier; Kléber Lagache; à 2 jours, Emile Haroux, et à 3 jours, André Delfosse qui a frappé sa sœur, après avoir injurié sa mère.

L'audience est levée à 11 heures 42.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

ROYAUME-UNI

Bradford, 13 juin.

Marché en même position que la semaine passée, c'est-à-dire que la tendance des laines mérinos et des fils laines croisées est meilleure, tandis que les grosses sortes sont par continuation peu recherchées et les laines anglaises complètement négligées.

Les fils d'exportation donnent lieu à un courant de 100 francs et 100 francs.

LE RÉGIME DES RUBANS DE SOIE aux Etats-Unis

Bradford, 13 juin.

Marché en même position que la semaine passée, c'est-à-dire que la tendance des laines mérinos et des fils laines croisées est meilleure, tandis que les grosses sortes sont par continuation peu recherchées et les laines anglaises complètement négligées.

Les fils d'exportation donnent lieu à un courant de 100 francs et 100 francs.

LA PÊCHE À BABIERS. — Ils sont nombreux, aujourd'hui, les pêcheurs qui ont taquiné le gonfon dans les étangs du paroisse de Babières. M. Petit se montre sévère pour ceux qui nient la convention.

Le chemin de la Makellerie, exposé M. D'hellembre, est un chemin d'intérêt commun. C'est pourquoi, son client,

mais aussi ses collègues de l'administration,

qui déclarent que l'administration a été mise en évidence.

Les deux derniers condamnés : 3 fr. par défaut, Carpeau, Varenayet, Eustache Jardin et Henri Messine, 2 fr. ; Alphonse Brossart et Victor Bonte, 1 fr. ; Albert Daniel, Léon Dumont, Jules Pollet, Henri Gossens, et Charles Declaudt, à 5 fr., à cause de la reddition. Courtois.

Castelot a tiré les sonnettes et souillé de boue les magasins du boulevard de Paris; le tribunal lui inflige deux amendes de 11 fr. et de 6 fr.

— Ernest Grimonprez, J. B. Moreau, Louis